



Département des Côtes d'Armor

Commune de Saint-Cast Le Guildo

Révision du Plan Local d'Urbanisme

5. Liste des Emplacements Réservés

Révision du P.L.U. prescrite le :	7 septembre 2007
Débat sur le P.A.D.D. organisé au sein du Conseil Municipal du :	13 décembre 2011
P.L.U. arrêté le :	12 avril 2012
P.L.U. approuvé le :	18 décembre 2012



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
1	Création de la « route du Port » depuis le bd de la Côte d'Emeraude jusqu'à la rue de la Mare Cette voie est destinée à assurer un meilleur accès au Port en permettant l'évitement du vieux quartier de l'Île : largeur de plateforme minimale 12 m, avec sur-largeurs pour accotements plantés.	Commune	26410 m ²
2	Equipement public avec traitement de l'about de l'immeuble « la Capitainerie » au Port.	Commune	370 m ²
3	Aménagement d'un parking au dessus de la plage de la Pissote.	Commune	3095 m ²
4	Sans objet		
5	Elargissement à 8 m de la route de la Fresnaye : de la plage de la Fresnaye au bd de la Côte d'Emeraude.	Commune	200 m ²
6	Elargissement de la rue Léontine à 8 m.	Commune	480 m ²
7	Passage réservé pour l'écoulement des eaux usées et pluviales vers la rue des Bignons.	Commune	105 m ²
8	Aménagement du fond de la place Duguay Trouin, sur la parcelle 118.	Commune	1190 m ²
9	Cheminement piétons et aménagement de l'allée du Clos Cotillon prolongée.	Commune	390 m ²
10	Création d'un équipement public.	Commune	865 m ²
11	Création d'un cheminement piétons entre les rues de la Fosse et de la Baillie.	Commune	705 m ²
12	Elargissement à 8 m de la rue de la Croix Bienvenue et de son prolongement rue de la Baillie, jusqu'à la rue des Tourelles.	Commune	445 m ²
13	Aménagement d'un bassin d'orage dans le cadre d'un espace vert en amont des terrains de tennis, et passage des réseaux dont l'évacuation pluviale vers la rue du Chêne Vert.	Commune	2985 m ²
14	Aménagement d'un espace vert et d'un parking dans le Val Saint Rieul.	Commune	24920 m ²
15	Création d'un équipement public (ex : bassin de rétention).	Commune	29620 m ²

N°	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
16	Sans objet		
17	Création d'un accès à la zone 2AUy.	Commune	1880 m ²
18	Elargissement de la rue des Burons.	Commune	4400 m ²
19	Création d'un accès depuis le parking de la pointe du Bay pour accéder aux parcelles du Conservatoire du Littoral.	Commune	170 m ²
20	Aménagement d'un bassin d'orage intégré dans un espace vert.	Commune	6235 m ²
21	Elargissement du bd de l'Arguenon, pour aménagement d'un tourne-à-gauche vers la rue du Val.	Commune	595 m ²
22	Rectification du carrefour de la rue du Haut-Bar et de la rue de Saint-Eniguet.	Commune	290 m ²
23	Création d'une voie nouvelle d'entrée Sud de l'agglomération.	Commune	25415 m ²

Les emprises totales des aménagements seront définies par les plans d'exécution correspondants.

Tous les aménagements ou opérations impactant le réseau routier départemental doivent être étudiés en collaboration avec l'Agence Technique Départementale de Dinan et sont conditionnés à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général, seule habilitée à les autoriser.